

Abdon Nabadan
Rukka Sombolinggi
Annas Radin Syarif

L'Indonésie compte une population d'environ 237 millions d'habitants. Le gouvernement reconnaît 365 ethnies et groupes ethniques comme les « *komunitas adat terpencil* » (des communautés de droit coutumier et géographiquement isolées). Ils seraient environ 1,1 million. Cependant, beaucoup plus de populations se considèrent elles-mêmes, ou sont considérés par les autres, comme des autochtones. L'organisation nationale des populations autochtones, l'« Aliansi Masyarakat Adat Nusantara » (AMAN)¹, utilise le terme « *masyarakat adat* » pour se référer aux populations autochtones. De manière prudente, nous pourrions estimer entre 30 et 40 millions le nombre de populations autochtones en Indonésie.

Le troisième amendement de la Constitution indonésienne reconnaît des droits aux populations autochtones dans l'article 18b-2. Dans une législation plus récente, il existe une reconnaissance implicite (bien que conditionnelle) de certains droits des peuples appelés « *masyarakat adat* » ou au « *masyarakat hukum adat* », tel que l'Acte N°5/1960 sur le règlement agricole, l'Acte N°39/199 sur les Droits de l'Homme, et le décret MPR N°X/2001 sur la réforme agraire.

L'Indonésie est un des signataires de la Déclaration des Nations unies sur les Droits des Peuples Autochtones. Les représentants du gouvernement argumentent cependant que le concept de peuples autochtones n'est pas applicable car presque tous les indonésiens (à l'exception des ethnies chinoises) sont autochtones et ont donc accès aux mêmes droits. De ce fait, le gouvernement a rejeté les demandes pour des traitements spéciaux concernant les groupes s'identifiant eux-mêmes comme autochtones.

Accaparement des terres et violence à l'encontre des populations autochtones

En 2011, la société indonésienne a été tourmentée par plus de 1000 cas de conflits agraires, qui ont provoqué la privation de territoires appartenant à des populations autochtones dans presque tous les provinces. Au cours de ces conflits, plusieurs communautés autochtones ont été privées de leurs territoires. L'ONG HuMa, groupe de travail indonésien pour des réformes du droit relatif aux ressources naturelles, recensa 108 conflits ; l'ONG Sawit Watch défenseur de la justice sociale pour les agriculteurs, les travailleurs et les populations autochtones, dénombra 663 conflits et le consortium pour la réforme agraire (KPA) 163 conflits tandis que l'AMAN enregistra 130 conflits agraires. Ces conflits, principalement commis par la police et par d'autres forces de sécurité, ont souvent entraîné des violations des droits autochtones. Ces importants conflits agraires et des violations des droits de l'homme comportent :

Des conflits sur le territoire du Rakyat Penunggu en nord de l'Indonésie

Le 25 mai 2011, la société de plantation appartenant à l'État, PTPN 2 ordonne à une brigade mobile (une force spéciale de la police chargée de lutter contre le terrorisme domestique et pour l'application de la loi) lourdement armée et habillée comme des voyous, de déplacer les habitants autochtones du village de Secanggang. Les représentants du PTPN 2 essayèrent d'ériger un panneau indiquant que le territoire était contrôlé par les forces spéciales de la police. Ils ont été, cependant, empêchés par des centaines d'autochtones locaux. Finalement, la société de plantation a décidé d'abandonner le territoire, mais a menacé de revenir avec 1 000 agents de sécurité afin de débarrasser le territoire de Secanggang de ses habitants autochtones.

Un incident similaire a été vécu par la communauté autochtone d'un village de Sei Jernih, dans la région de Deli Serdang. Le 17 juin, 20 membres des forces spéciales de police et des agents de sécurité du PTPN 2, arrivèrent lourdement armés et battirent et maltraitèrent 5 membres de la communauté. Le conflit s'amplifia le 18 juin quand 5 camions de la police spéciale et des forces de sécurité du PTPN 2 incendièrent la maison de la communauté traditionnelle de Sei Jernih, ils détruisirent également les plantations, tabassèrent et injurièrent les 14 habitants. Le 21 juillet, le PTPN 2 demanda à 300 personnes de détruire 24 maisons et d'en brûler 2 autres dans le village de Klambir. Aujourd'hui, le territoire traditionnel de Rakyat Penunggu à Klambir est toujours contrôlé par la police et la situation est des plus tendue.

Le cas des populations autochtones du Pekasa dans l'ouest de Nusa Tenggara

Le 21 décembre 2011, environ 30 membres des forces spéciales de la police, de l'armée et de la police forestière de la région de l'ouest de Sumbawa détruisirent et brûlèrent les maisons des populations autochtones de Pekasa. Ils refusèrent de s'engager dans des pourparlers proposés par les villageois de Pekasa et n'offrirent aux habitants aucune possibilité de sauver leurs biens. Soixante-trois maisons furent démolies et la mosquée fut laissée intacte. Etant donnée la brutalité des forces du gouvernement, beaucoup de personnes se cachèrent dans la forêt.

En outre, les forces du gouvernement firent arrêter le leader traditionnel de la communauté et l'emmenèrent au poste de police local. Après trois jours, il fut libéré puisqu'aucune preuve contre lui n'avait pu être retenue. Les forces de polices continuent d'investiguer sur 23 des habitants de Pekasa à cause d'accusations d'empiètement faites par le Service forestier. C'est la troisième fois que la communauté est expulsée de son territoire sous prétexte d'habitations forestières illégales.

Meurtres de populations autochtones à Mesuji, au sud de Sumatra

A la mi-avril 2011, un affrontement eut lieu entre la compagnie PT Traakresi Margamukya (TM)/Sumber Wangi Alam (SWA) et les populations autochtones vivant dans la région de Mesuji au sud de Sumatra. Le conflit fut déclenché par les plantations forcées de palmiers à huile sur le territoire des populations autochtones et l'occupation subséquente de la plantation par les autochtones et leur récolte des fruits des palmiers à huile. La compagnie réagit en faisant appel à la police spéciale et dans l'affrontement qui suivit entre les forces de la police spéciale et la population, sept personnes perdirent la vie.

Le 21 avril, deux autres personnes de la communauté autochtone de Sodong furent tuées par les forces de sécurité de la compagnie d'huile de palme et les forces de police. Durant l'affrontement du 11 novembre, deux personnes furent tuées et quatre autres furent blessées par balles. Cinq membres du personnel de la société ont été abattus au cours de la contre-attaque par les habitants locaux. Aujourd'hui, le conflit à Mesuji est toujours d'actualité.

Des membres du groupe autochtone Tengger déplacés par la Perhutani

Le 16 octobre 2011, sur ordres de la société d'exploitation forestière appartenant à l'État, Perhutani Lumajang, des dizaines de personnes détruisirent et brûlèrent les habitations des Tenggers dans le village de Kandang Tepus, dans la région de Senduro, à l'est de Java. La direction des forêts affirma que les Tenggers étaient coupables d'empiétement sur la forêt, d'exploitation forestière illégale et des activités perpétrées sur 60 hectares de terres de forêt protégée. Plusieurs bâtiments et étables furent brûlés. Le 11 octobre, la police arrêta quatre habitants, les accusèrent d'empiétement illégal et de destruction de la forêt. Les habitants se cachent encore dans la forêt, craignant la brutalité policière.

Le Dayak Benuaq à Muara Tae, à l'est de Kalimantan

Le territoire de la communauté autochtone Dayak de Muara Tae dans la région de Jempang à l'est de Kalimantan a longtemps été menacé par les activités de plantations de palmiers à huile et d'exploitation de mines de charbon. En 2011, la compagnie d'huile de palme, la PT. Munte Waniq Jaya Perkasa (PT MWJP), prit le contrôle du territoire traditionnel de Muara Tae revendiquant que le 16 septembre 2011, elle avait acheté 637 hectares de terre du village voisin de Ponak au prix d'un million de roupies par hectare. Auparavant, 200 hectares appartenant aux habitants de Muara Tae avaient déjà été revendiqués par la société. Le 16 octobre 2011, la communauté se rendit au bureau de l'entreprise et exigea de la compagnie qu'elle abandonne cette terre. La compagnie, cependant, continua de construire des routes pour les activités de plantations avec de lourdes machines qui détruisaient les terres agricoles des habitants. La communauté signala alors la privation de leur territoire auprès de la police locale de Jempang et de celle à l'ouest de Kutai, mais leur plainte fut rejetée. Elle a en outre signalé l'affaire au siège de la police provinciale à l'est de Kalimantan. Mais aujourd'hui, l'affaire est toujours en attente.

La communauté Paperu aux Moluques

Dans la région des Moluques, 8700 hectares détenus par le clan Luhukay à Cape Paperu furent loués par la compagnie de plongée et de tourisme de la PT Maluku qui refuse à la communauté paperu l'accès à cette zone dans laquelle ils pratiquent depuis des siècles, le *Sasi*, un système traditionnel de gestion des ressources marines. De plus, la société n'a fait aucun effort pour appliquer le principe de consentement libre, préalable et éclairé vis-à-vis des 80% de la population villageoise touchée et qui dépend directement des ressources de la mer réclamées par la société.

Discrimination des croyances autochtones

En dehors de la privation des terres, de la perte de vies humaines et des moyens de subsistance, deux cas de discrimination religieuse contre les peuples autochtones ont été notés en 2011.

Depuis janvier 2011, les Baduys à Banten n'ont pas été autorisés à inscrire « *Sunda Wiwitan* » comme étant leur religion sur leur carte d'identité, bien que cela ait été accepté dans le passé. Les Baduys ont protesté au Bureau d'enregistrement provincial mais en vain. Ils ont donc décidé de ne pas demander le renouvellement de leurs cartes d'identité ou de façon plus alternative, ont exigé que l'espace pour la religion soit laissée en blanc. Le leader traditionnel baduy a entrepris de faire pression pour accéder à une reconnaissance de la religion *Sunda Wiwitan* mais la réponse du Ministère des affaires religieuses se fait toujours attendre.

Dans le centre de Java, la communauté autochtone de Sedulur Sikep rapporte que les enfants ont été forcés d'assister à des cours de religion dans une école publique à Undaan, et que des tentatives ont même été menées pour refuser aux enfants de Sedulur Sikep d'étudier dans cette école en raison de leur désir de suivre leur propre religion ancestrale.

Protocole d'accord entre l'AMAN et l'autorité foncière nationale

Le 18 septembre 2011, l'AMAN et l'autorité foncière nationale (BPN RI) ont signés un Protocole d'accord (Master of Understanding-MoU) visant à assurer une justice et une sécurité juridique aux peuples autochtones concernant leurs terres, leurs territoires et leurs ressources.

Le champ d'application de ce protocole d'accord englobe :

- un échange d'informations et de connaissances entre le BPN RI et AMAN
- l'élaboration d'une politique en vue d'intégrer les droits des peuples autochtones dans les réformes juridiques et dans la législation nationale indonésienne
- l'identification et l'enregistrement des communautés autochtones ainsi que de leurs territoires comme la base fondamentale d'une légalisation conduisant à la protection juridique des liens traditionnels entre les groupes autochtones et leurs territoires
- le développement de réformes foncières agricoles dans les territoires des communautés autochtones

La signature du Protocole d'accord signifie la reconnaissance de la lutte des peuples autochtones et celle concernant leurs terres et territoires ancestraux. Le Protocole d'accord permet ainsi aux populations autochtones d'enregistrer leurs terres et territoires, qui ont été recensées au cours des dernières années grâce à la cartographie communautaire participative.

Le Protocole d'accord ouvre également un espace pour un dialogue constructif entre les populations autochtones et le gouvernement afin de s'attaquer aux conflits fonciers répandus dans l'ensemble du pays. En outre, par l'intermédiaire du Protocole d'accord, le gouvernement et les populations autochtones examineront ensemble les modèles pour la réforme agraire pour les terres et territoires autochtones.

Projet de loi pour la reconnaissance et la protection des droits des peuples autochtones

L'an 2011 a été une année très difficile pour les populations autochtones de l'Indonésie. Cependant, elles bénéficient de bonnes perspectives d'avenir dans leur lutte pour la reconnaissance des droits autochtones en Indonésie. En effet, le 16 décembre 2011, le

parlement national a officiellement décidé que le projet de loi concernant la reconnaissance et la protection des droits des populations autochtones serait parmi les priorités du Programme de la législation nationale (Prolegnas) en 2012.

Le 15 décembre 2011, lors d'une session de travail avec le conseil législatif et le gouvernement (Ministère des droits de l'homme), la présentation du projet de loi a été soutenue par le parti PDIP. Le manuscrit académique et le projet de loi sur la reconnaissance et la protection des droits des peuples autochtones (RUU PPMA) qui sont le résultat d'un processus de consultation mené par AMAN dans 7 régions administratives en 2011, sont devenus des documents officiels et ont été livrés à la direction du Conseil législatif. Ainsi, AMAN pourra surveiller en permanence le processus afin que ce projet soit adopté et qu'une loi assurant la reconnaissance et protection des droits des peuples autochtones en Indonésie devienne une réalité en 2012.

Papouasie occidentale: meurtres à Abepura

Les populations autochtones en Papouasie occidentale continuèrent de faire l'expérience flagrante des violations des droits de l'homme en 2011. Le 19 octobre, 500 personnes de l'armée indonésienne et des forces de police ont pris d'assaut le lieu du troisième Congrès des Papous. Trois personnes y trouvèrent la mort, des dizaines d'autres furent blessées et six furent arrêtées.

En outre, les fonctionnaires peignèrent les maisons de Kampung Padang Bulan et le dortoir des étudiants, cherchant jusque tard dans la nuit, le Président du Comité du Congrès, Selpius Bobii. Plus de 300 personnes furent arrêtées, soupçonnées d'avoir participé au Congrès ; beaucoup d'entre eux furent torturés et roués de coups par les policiers. Le lendemain, trois cadavres furent retrouvés gisant dans les collines près du lieu du congrès. Ils étaient les suivants: 1) M. Daniel Kadepa Yewi (25 ans), un étudiant de Jayapura, avec des blessures par balle à la cuisse et la tête; 2) Maxsasa Yewi (35 ans), un villageois de Sabron à l'ouest de Sentani, avec des coups de couteau à la cuisse droite et une blessure par balle à la cuisse gauche; 3) Yakob Samansabra (53 ans), un villageois de l'ouest de Waibron Sentani, avec des blessures par balle à la poitrine. Ils auraient été abattus par la armée ou la police.

Cet incident illustre les violations des droits de l'homme qui ont lieu contre la liberté d'expression et de réunion tels que garanties par les Droits de l'homme, lois internationales ratifiées par l'Indonésie, la Constitution indonésienne et la loi indonésienne sur les Droits de l'Homme.

L'opération militaire a également été menée à l'encontre de la Loi 34/2004 concernant les activités de l'Armée nationale indonésienne (en particulier l'article 17 paragraphes 1 et 2). La conduite brutale des troupes militaires et des policiers contre des citoyens dans la région d'Abepura, en Papouasie, était en effet illégale. À ce jour, il n'y a pas eu de mesures officielles prises par le gouvernement indonésien concernant les assassinats d'Abepura.

Références

- Departemen Sosial Republik Indonesia. Direktorat Jenderal Pemberdayaan Sosial. *Atlas Nasional Persebaran Komunitas Adat Terpencil*, (Jakarta, 2003), 88.
- Nota Kesepahaman antara AMAN dan BPN RI, No: 05/MoU/PB AMAN/IX/ 2011; No: 11/SKB/IX/2011 Tentang Peningkatan Peran Masyarakat Adat dalam Upaya Penciptaan Keadilan dan Kepastian Hukum Bagi Masyarakat Adat. 18 September 2011
- Milist Adat. 2011
- Deklarasi Rongkong, Rakernas AMAN. 22 September 2011
- <http://www.tempointeraktif.com/hg/surabaya/2011/10/16/brk,20111016-361626,id.html>
- <http://www.mediaindonesia.com/read/2012/01/10/290236/127/101/-Tanah-Adat-Dijual-Warga-Muara-Tae-Lapor-Polda-Kaltim>
- Report by Pengurus Wilayah AMAN Sumatera Utara / Pengurus Besar BPRPI. 2011
- Report by Ariffadillah and Sutrisno. 2011
- Report by Arsyad and Jasardi Gunawan, PD AMAN Sumbawa. 2011

Notes

- 1 AMAN est l'organisation des peuples autochtones à travers l'Indonésie. L'organisation compte 1 696 communautés membres.
- 2 Selon le rapport de la commission nationale des droits de l'homme (Komnas HAM)
- 3 Le rapport d'AMAN sur la participation des peuples autochtones dans la prise de décision soumis au mécanisme d'experts de l'ONU concernant les droits des peuples autochtones (MEDPA) en 2011 a inclus cette affaire.

Abdon Nabadanest, Toba Batak du nord Sumatra. Il est le secrétaire général de Aliansa Masyarakat Adat Nusantara (AMAN).

Rukka Sombolinggi, est Toradja, travaille avec AMAN. Elle est membre du Conseil executif de Asia Ibdigenous Peoples ' Pact(AIPP)

Annas Radin Syarif est chef de la division statistique et Coordnateur national du reseau d'information sur le changement climatique(CCMIN).

*Source : IWGIA, Indigenous World 2012.
Traduction de l'anglais pour le GITPA par Aurélie Giovine*